



Romain Lantourne

Email	rlantourne@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Associé

Avocat au Barreau de Paris depuis 2015, **Romain Lantourne** intervient principalement en matière d'entreprises en difficulté, de contentieux et de fiducie. Il conseille essentiellement des entreprises dans leurs restructurations opérationnelles ou financières, dans le cadre de procédures amiables et collectives, des actionnaires dans la recherche de solutions pour leurs filiales en difficulté, des candidats repreneurs dans leurs projets de reprise, ainsi que des administrateurs et mandataires judiciaires dans le déroulement des procédures collectives.

En matière de fiducie, il accompagne les constituants, les bénéficiaires et leurs conseils dans la structuration, la mise en œuvre et l'exécution de schémas fiduciaires aux fins de gestion et de sûreté. A cet égard, il fait partie de l'équipe pédagogique du Diplôme universitaire (DU) Fiducie de l'Université d'Orléans.

Romain Lantourne est reconnu dans *The Legal 500 EMEA* dans la catégorie des « Grands Avocats de demain ».

Romain Lantourne est titulaire d'un Master 2 Droit des Affaires (2012) de l'Université Paris-Dauphine et d'un Master 1 Droit des Affaires et Fiscalité (2011) délivré par l'Université Paris II Panthéon-Assas. En 2021, il devient Associé du cabinet.